



A l'attention des Président(es)
des associations adhérentes à
l'Uriopss Auvergne-Rhône-Alpes

Lyon, le 29 janvier 2018

Objet : Appel à candidatures administrateurs Territoires et Activités

Madame la présidente, Monsieur le président,

Comme vous le savez, les AGE de l'Uriopss Auvergne et de l'Uriopss Rhône-Alpes ont approuvé le 1^{er} décembre 2017 la fusion pour constituer l'Uriopss Auvergne-Rhône-Alpes au 1^{er} janvier 2018. Un conseil d'administration provisoire a été mis en place le 1^{er} janvier jusqu'à la constitution du nouveau conseil d'administration après l'élection des administrateurs selon les nouvelles modalités statutaires.

C'est pour préparer cette élection que je vous adresse aujourd'hui l'appel à candidatures aux postes d'administrateurs pour les collèges « Territoires » et « Activités ».

La première réunion de ce nouveau Conseil d'administration est prévue le 28 mars 2018 matin.

Le nouveau projet associatif approuvé par les AGE de décembre 2017 est en continuité des projets antérieurs et fondé sur les valeurs partagées du réseau Uniopss-Uriopss. Dans le cadre de sa nouvelle dynamique territoriale, le projet promeut concrètement ces valeurs sur la place des personnes fragiles dans la construction des politiques publiques et la place sociétale des associations sanitaires et sociales en agissant sur trois axes principaux :

- + UNIS Développer une politique interfédérale et intersectorielle volontariste et engagée,
- + OUVERTS Contribuer au mouvement de l'économie sociale et solidaire pour « faire société »
- + PROCHESS Assurer un maillage territorial performant

Dans le cadre de ce projet vous êtes concernés par les deux collèges Territoires et Activités (voir composition du futur CA en pièce jointe).

Pour créer une réelle dynamique territoriale, dans le sens de l'axe + PROCHESS, le collège Territoires est constitué de 13 administrateurs (12 départements et Métropole de Lyon).

Le collège Activités est constitué de 12 administrateurs (2 par activité).

Vous pouvez vous impliquer activement dans ce nouveau projet de l'Uriopss Auvergne-Rhône-Alpes en faisant acte de candidature. Chaque président de personne morale adhérente, à jour de sa cotisation 2017, peut présenter deux candidats (président, administrateur ou directeur) : un candidat pour un territoire et/ ou pour le collège activité.

Vous trouverez en pièce jointe la fiche explicative de candidature à nous retourner **au plus tard le 18 février à minuit** (date et heure envoi du mail faisant foi) à l'adresse mail : **v.ray@uriopss-ara.fr**

Dans l'attente, je vous prie de recevoir Madame la présidente, Monsieur le président, l'expression de mes salutations les plus cordiales.


Bernard AILLERET
Président Uriopss ARA

PJ : Projet associatif Uriopss ARA – CA provisoire et composition futur CA – équipe région Auvergne-Rhône-Alpes- Fiche de candidature à compléter et à nous retourner